



Règlement challenge Innovation

Comité Cartel



Sommaire

Modalités pratiques	3
Règlement	3
Cadre imposé pour la participation au challenge	3
Critères de sélection	3
Dates des rendus	3
Résultats et prix	4



Modalités pratiques

Chaque délégation peut, si elle le souhaite, participer au challenge innovation. Les personnes participant au challenge doivent faire partie de l'école pour laquelle ils participent, ou être membres d'un incubateur de l'école. Les participants pourront présenter leurs innovations sur le village Cartel lors de l'événement.

Règlement

L'objectif du challenge est de proposer une innovation technique sur le thème du sport. L'innovation proposée peut être issue d'un projet dans le cadre scolaire, d'un projet de startup ou d'une réflexion personnelle. La proposition se fait sous forme de livrables et est évaluée par un jury neutre composé de professionnels.

Cadre imposé pour la participation au challenge

- Le projet peut être présenté par une personne seule ou par un groupe.
- L'innovation doit être en rapport avec le monde du sport.
- L'innovation doit s'inscrire dans les valeurs du Cartel, avec un accent tout particulier pour le développement durable.

Critères de sélection

Les critères retenus par le jury pour la sélection des projets est :

- L'utilité sur 10 points.
- L'originalité sur 10 points.
- La faisabilité sur 10 points.
- L'impact social et environnemental sur 10 points.

Chaque membre du jury note chaque projet sur un total de 40 points. La moyenne obtenue détermine le classement final.

Dates des rendus

- avant le 10/03 : première ébauche de l'innovation. Ce rendu d'une page environ comprend un résumé qui permet de discerner les grandes lignes du projet afin de vérifier qu'il soit bien conforme aux attentes du challenge. A l'issue de ce rendu, le projet est accepté, accepté sous conditions ou rejeté par le jury.
- avant le 01/04 : rendu final. Ce rendu est composé de 3 parties :
 - Résumé du projet.
 - Analyse de l'impact social et environnemental du projet.
 - Analyse de la possibilité de mise en place du projet.



La longueur du livrable est libre et les participants peuvent ajouter en annexe tout élément jugé nécessaire.

Les rendus doivent être envoyés par mail à l'adresse suivante : innovation@cartel2024.com

Résultats et mise en avant des projets

Les résultats du challenge sont annoncés courant avril.

En plus des points remportés pour la délégation représentée, le Comité organisateur s'engage à mettre en avant, par le biais d'un post sur ses réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram), les innovations arrivant à la première, deuxième et troisième place.

Tout participant au challenge a la possibilité de présenter son projet par le biais d'un stand sur le village Cartel durant l'événement.

